



OFFRES D'EMPLOI- PISCINE MUNICIPALE-SAISON 2021 (JUILLET et AOUT 2021)

2 BEESAN/MNS/BP JEPS AAN

2 BNSSA

La **Mairie de la Réole** (en Gironde) recherche une équipe de Maîtres- nageurs diplômés afin de surveiller la piscine municipale pour les mois de JUILLET et AOUT 2021.

I-SAISON ESTIVALE (JUILLET et AOUT 2021) :

Missions principales

- > Assurer la surveillance d'une baignade ouverte au public
- > Garantir la sécurité des usagers dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- > Appliquer le règlement intérieur en matière de surveillance et de sécurité
- > Assurer la surveillance du plongeur réservé aux sauts et plongeurs
- > Assurer la bonne tenue du poste de secours
- > Donner des cours de natation au sein de la piscine, les matins en dehors des heures de surveillance (pour le BEESAN ou équivalent)

Horaires

Piscine ouverte 7j/7 y compris les jours fériés de 14h à 20h

Travail le week-end et les jours fériés

Durée de travail : 6.5 heures /jour (6 h d'ouverture+1/2 heure de préparation avant l'ouverture et ½ de rangement après la fermeture)

3 à 4 jours de travail continus par semaine

Profils recherchés

-2 BNSSA

2 BEESAN/brevet MNS/BP JEPS AAN

Rémunération: réglementation en vigueur (+10% de prime de précarité)

Informations complémentaires

- Pour les candidats BEESAN, MNS ET BP JEPS AAN, joindre le récépissé de l'attestation de responsabilité civile professionnelle (obligatoire pour donner les leçons de natation)

-Pour les candidats BEESAN, MNS et BP JEPS AAN, être à jour :

- des révisions des brevets (2016 pour 2021)
- des révisions du PSE (premiers secours en équipe)-1 (2020)

II-NATATION SCOLAIRE (du 25 Mai au 28 Juin 2021)-BEESAN OBLIGATOIRE

> Formation des intervenants bénévoles (hors enseignants) auprès des scolaires (le 19 Mai 2021)-2 heures minimum-

> présence et surveillance lors des séances de natation des scolaires

CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Maire et à nous faire parvenir par courrier à :

-Maire de la Réole, 1 Esplanade Charles de Gaulle, 33 190 La Réole

-Ou par mail à grh@lareole.fr et mathieu.guerre@lareole.fr

Au plus tard le 30/04/2021

